

Établissement de la Marne

Le Président

PV des résultats de l'épreuve d'admission TAXI/VTC

SESSION du 13 DECEMBRE 2022

51 - Département de la Marne

CETTE LISTE EST COMPOSEE UNIQUEMENT DES CANDIDATS ADMIS

Numéro de dossier	Prénom	Nom
0000219600PE1	Angeline	GRAVIL
0000240907PE2	Fateh	TOUAMA

Fait à Reims, le 13/12/2022

Pour le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Grand Est, et par délégation,
Dominique HAUTEM



Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION GRAND EST

5 Boulevard de la Défense - Espace Partenaires 2^{ème} étage - 57 078 METZ Cedex 3 - 03 87 20 36 80

www.cmar-grandest.fr - contact@cmar-grandest.fr

www.artisanat.fr

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.

ÉTABLISSEMENT DE LA MARNE

68 boulevard Lundy - BP 62746 - 51062 REIMS - 03.26.40.64.94
www.cm-marne.fr - chambremetiers@cm-marne.fr